

sacrements. L'oreille m'a abouti, et il est sorti trois os de la joue. En me recommandant à sainte Anne avec neuvaine et promesses, j'ai obtenu ma guérison.

L. V.

STE-GERMAINE. — Me trouvant un jour absent, on apporte au presbytère un petit enfant pour le faire baptiser. Ce pauvre petit être semblait n'avoir que pour quelques minutes à vivre. Craignant de voir cet enfant mourir sans baptême, une personne dévote à sainte Anne prend une image de la sainte et la met sur le visage du petit moribond. Aussitôt l'enfant reprend vigueur, et un confrère voisin, arrivant ici, peut baptiser l'enfant, qui est aujourd'hui âgé de plus de trois mois et se porte à merveille. — H. L.

— Il y a deux mois, une pauvre femme, ayant pris beaucoup de froid dans le cours de l'hiver, se trouva en proie à une maladie des plus graves. N'ayant pas alors l'avantage d'avoir un docteur, cette pauvre femme se résignait à mourir. Mais il y avait là près d'une douzaine de petits enfants qui se seraient difficilement passés des soins de leur mère. Voyant que tout secours humain les abandonnait, ils ont eu recours à sainte Anne, dont ils ont appliqué l'image sur la personne malade, promettant en même temps de faire publier la faveur dans les *Annales* si sainte Anne les exauçait. La pauvre mère a été sauvée, et elle remercie sainte Anne de l'avoir conservée à sa famille. — A. B.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mal de tête disparu. *Mme L.* — Guérison. *Mme P. T., Kingsey.* — Sainte Anne a guéri ma femme et mon garçon. *P. L., Moosup, Conn.* — Grâce à sainte Anne, j'ai pu éviter les fâcheuses conséquences d'un rude coup que j'avais reçu. *Riv. Ouelle.* — Sainte Anne a obtenu la conversion d'une personne pour laquelle je priais depuis

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.